

Prix par personne

**1 399 €**

08 jours / 07 nuits

# HOLLANDE ET LA FLORIADE A AMSTERDAM

Du 04 au 11 Juillet 2022



### J1 : VOTRE REGION – BRUGES :

Départ de votre région en direction **des Pays Bas**. Arrêt pour le **déjeuner en cours de route**. Arrivée en fin d'après-midi à Bruges. **Installation à votre hôtel 3\***. Dîner et Nuit

### J2 - MARDI 5 JUILLET 2022: BRUGES - ROTTERDAM :

Après petit-déjeuner, **visite guidée à pied de Bruges** : la Grand-Place et son Beffroi, les Halles, la place du Bourg et ses quatre principaux monuments : la Basilique de Saint Sang, l'Hôtel de Ville, l'ancien Greffe et le Palais du Franc de Bruges. Enfin le Béguinage et le Lac d'Amour. Puis balade en bateau sur les canaux pittoresques de Bruges afin d'admirer les plus beaux endroits de la ville sous un angle tout à fait différent. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, continuation vers **Rotterdam** et **découverte de l'Euromast** : c'est par un ascenseur rapide que vous arriverez au poste de vigie à 185m du sol. Construite en 1960 pour servir de point d'observation, l'Euromast offre une vue unique sur le Delta Rhin-Meuse. A vos pieds s'étendent Rotterdam et son port, le plus grand d'Europe. Vous pourrez suivre les méandres majestueux bleu acier à travers un paysage typiquement hollandais, de prés et de polders. Dans le fond s'élève la cité moderne derrière laquelle se dessinent les contours de La Haye, Gouda et Dordrecht. Dîner. Installation à l'hôtel. Logement et nuit.

### J3 - MERCREDI 6 JUILLET 2022 : DELFT – LA HAYE

Après petit-déjeuner, **visite de Delft**, ville natale de Vermeer : son centre historique et ses canaux, la place du marché, la Nouvelle Eglise, l'Hôtel de ville, le poids public, le vieux canal, la Vieille Eglise....

**Visite de ses marchés**, lieux incontournables pour le touriste de passage ! Entre l'hôtel de Ville et la Nieuwe Kerk, quelques **150 stands sont installés**. Le marché aux fleurs se trouve à cinq minutes du premier marché. Tous les jeudis, ce joli endroit de Delft est transformé en un portrait coloré par les douzaines de marchands avec leurs milliers de fleurs. **Déjeuner au restaurant en bord de mer**, proche du Kurhaus, magnifique point de vue sur les plages immenses de cette station balnéaire. **Temps libre pour profiter de sa célèbre jetée**, du shopping, balades, de la vue spectaculaire de la grande roue, du musée de statues en plein air et pourquoi pas du tunnel sous-marin à la découverte du monde fascinant de nos océans. **Visite de La Haye**, siège du gouvernement et centre diplomatique (le quartier des ambassades), l'Etang de la Cour, le linge Voorhout avec ses belles demeures patriciennes, le Noordeinde (où se situe le bureau du roi) avec ses nombreux magasins d'antiquité, le palais de la Paix (siège de la Cours Internationale de Justice). Dîner. Retour à l'hôtel. Logement et nuit.

### J4 – JEUDI 7 JUILLET 2022 : LA FLORIADE 2022 - AMSTERDAM :

Après petit-déjeuner, visite de **La Floriade 2022** ! Evènement exceptionnel qui n'a lieu que tous les 10 ans. Il s'agit d'un **parc extraordinaire** dans lequel vous pouvez découvrir ce que l'industrie horticole néerlandaise a de mieux à offrir. **Le thème général en 2022** sera : « **La croissance des villes vertes** ». En somme, **la biodiversité est à l'honneur**. **L'arboretum**, une gigantesque bibliothèque d'arbres, de fleurs et de plantes, sera **le moteur vert de l'exposition**. La Floriade 2022 : un univers de couleurs et de parfums, un régal pour les sens ! **Déjeuner au restaurant**. En début d'après-midi, direction **Amsterdam**. Afin d'admirer le **cœur du centre historique de la ville**, **promenade en bateau sur les canaux** où vous pourrez découvrir les innombrables ponts, les maisons aux façades colorées et étroites ; le bateau de la Compagnie des Indes Orientales dans le port, tout le charme et l'essentiel d'Amsterdam ! Dîner et Nuit.

### J5 - VENDREDI 8 JUILLET 2022 : LA GRANDE DIGUE DU NORD – GIETHOORN :

Petit-déjeuner. Départ pour la **Grande Digue du Nord** : longue de **32 kilomètres** qui relie la province de **Hollande-Septentrionale** à la **province de Frise**. Arrêt au centre pour le point de vue impressionnant. Construite **entre 1927 et 1933** dans le cadre d'un **grand plan de travaux**, elle permet **l'assèchement du Zuiderzee**, golfe maritime qui fut **isolé de la Mer du Nord** en 1932. Une **toute nouvelle province néerlandaise**, la **Flevoland**, vit officiellement le jour en **1986**. Aujourd'hui, cet ouvrage est bien plus qu'une digue protégeant les Néerlandais des inondations. Il s'agit également d'une **autoroute empruntée par des milliers de personnes** tous les jours. Puis, entrée dans la province de Friesland. **Déjeuner au restaurant**. En début d'après-midi, **visite de la ferme aux orchidées** qui représentent **les plus grands jardins tropicaux d'Europe** : **25.000 m2** de flore et faune tropicales sous un même toit ! Continuation vers **Giethoorn** : **promenade en petites barques sur les canaux** pour découvrir **ce village lacustre** qu'enjambent petits ponts en dos d'âne ou simples passerelles. Dîner. Logement à l'hôtel Holiday Inn The Hague-Voorburg \*\*\*\* et nuit.

### J6 – SAMEDI 9 JUILLET 2022 : ROTTERDAM – SON PORT ET SON BARRAGE :

Petit-déjeuner. Puis **tour de ville de Rotterdam**, quelquefois comparée à **New York**, symbolique de leur ressemblance et de l'architecture futuriste, dans quelques années Rotterdam ressemblera en tout point à Manhattan ! Poursuite de la **visite de son port**, le plus Grand d'Europe à bord d'une vedette, « **Le Spido** ». **Croisière de plus d'1 heure** : vous comprendrez ce que signifie **commerce international** au cœur d'un des premiers ports d'Europe, **le port de Rotterdam** accueille plus de **30.000 bateaux de haute mer** et s'étend sur plus de 30 kms. **Déjeuner au restaurant**.

L'après-midi, **découverte insolite du dernier des ouvrages du Plan Delta**, le barrage de protection de Maeslantkering à **Rotterdam**. Le barrage consiste en deux portes monumentales ; un ordinateur décide automatiquement de la fermeture du barrage lors d'une marée haute imminente. Visite du centre d'information Keringhuis. Après un film d'introduction en français, on vous expliquera l'histoire, la situation et la lutte des hollandais contre l'eau. Puis la visite se poursuit par la découverte du barrage même, dont la longueur des portes égale la hauteur de la tour Eiffel. Dîner et nuit.

### J7 - DIMANCHE 10 JUILLET 2022 : BRUXELLES :

Petit déjeuner. **Visite guidée à pied du quartier historique de la ville** : *la Grand Place encadrée des différentes maisons des corporations et surtout d'aller saluer le plus célèbre personnage de Bruxelles le Manneken Pis ; l'Hôtel de Ville, la Maison du Roi, les Galeries Saint Hubert, le Théâtre de la Monnaie, la place de la Bourse, la petite rue des Bouchers et la Cathédrale Saint Michel.* **Déjeuner au restaurant.** En début d'après-midi, **tour panoramique de Bruxelles en autocar** : découverte des **Quartiers Gouvernementaux** puis de l'**Atomium** ; le **Pavillon Chinois, la Tour Japonaise**, la Résidence privée du Roi, le **Quartier de l'Ilot Sacré avec le Palais des Nations**, le Palais Royal, la Place Royale et le Palais de Justice. Puis halte au **Musée bruxellois de la Gueuze**, le musée vivant de la Gueuze traditionnelle ! Musée vivant car tout autant que la famille Van-Roy - Cantillon, la vie est bien présente au sein de la Brasserie, lit des micro-organismes vivants qui provoquent la fermentation spontanée du Lambic. **Venez découvrir un patrimoine brassicole unique au monde**, une Brasserie de Lambic de 1900 toujours en activité, animée par une famille de maîtres-brasseurs fière de ses traditions et de ses produits. Dégustation incluse. **Diner dans un restaurant du quartier pittoresque** proche de la Grand Place de Bruxelles. Logement à l'hôtel et nuit.

### J8 – LUNDI 11 JUILLET 2022 : BRUXELLES – VOTRE REGION :

Petit déjeuner. Retour en France. **Déjeuner en cours de route.** Arrivée en fin de soirée dans votre localité.

N.B : L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourra être modifié selon organisation.

**Ce prix comprend :** Le transport en autocar de grand tourisme, L'hébergement en hôtel 3 et 4\* normes locales base chambre double en périphéries des villes, Les taxes de séjour, La pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J8, La boisson aux repas : 1 verre de vin, ou 1 bière ou 1 soda par repas et par personne, Les excursions et visites mentionnées au programme avec l'entrée à la Floriade 2022, Les services d'un guide du J2 au J7 à la journée (sauf J2 – uniquement le matin).

**Ce prix ne comprend pas :** Le supplément chambre individuelle : 275€, Les assurances Multirisques annulation / bagages et assistance / rapatriement : 35€ OU Assurance Multirisque + Protection sanitaire Covid : 50€, les dépenses personnelles et éventuels pourboires, les prestations non mentionnées au programme.

### Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Garantie financière GROUPAMA ASSURANCES-CREDIT & CAUTION, 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre, tél : 09-69-32-23-36 ou [caution@groupama-ac.fr](mailto:caution@groupama-ac.fr)) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES).

Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2017/12/20/ECO1727619R/jo/texte>